

La lettre de le mans innovation

N°13 - FÉVRIER 2022

se saisir du hasard

Le Mans Innovation est un service du Syndicat Mixte d'Aménagement et de promotion de la Technopole de l'agglomération mancelle

 @lemansinnovation

 Le Mans Innovation

 @LeMansInnov

 @lemansinnovation

Sommaire



PAGE 3 A 4 | TEMPS FORTS LE MANS INNOVATION



PAGE 8 | AGENDA



PAGE 2 | STARTUP DU MOIS



PAGE 5 | ZOOM SUR



PAGE 6 | LA PRESSE PARLE DE VOUS



PAGE 7 | PARTENAIRE



EADEN

Création : 2018

Fondateur : Thomas Decers

Contact : tdecers@eaden.fr

Site internet : www.eaden.fr



QUI ÊTES VOUS ?

Thomas DECERS, 32 ans, je suis ingénieur agronome de formation (AgroParisTech). Curiosité, créativité et rigueur sont des valeurs qui m'animent. J'ai travaillé pendant 5 ans à Paris pour développer des services de valorisation de données dans le domaine de l'élevage des ruminants. Les deux pieds dans l'agriculture depuis mon plus jeune âge, j'ai plaisir à allier mes compétences en mathématiques et informatique sur des thématiques agricoles. Depuis 3 ans, je dirige la société Eaden que j'ai créée où je peux répondre à des problématiques d'entreprises, mais aussi développer en interne de nouveaux services basés sur l'intelligence artificielle. Nous faisons par exemple de la lecture intelligente de documents pris en photo ou pdf, ainsi que de la reconnaissance faciale d'animaux. Le point commun entre ces deux services : réduire le poids de l'administratif et des contrôles aux agriculteurs, deux aspects vraiment chronophage et source de pression.

POURQUOI CETTE ENTREPRISE ?

A travers mon parcours professionnel, je me suis rendu compte que toutes les tailles d'entreprises disposent de données et souhaitent les valoriser. Mais pour les PME, il est souvent difficile de financer un poste de Data Scientist. Et même quand c'est possible, il est rarement attiré pour travailler seul dans une entreprise. Il préfère travailler en équipe. C'est pourquoi, j'ai souhaité créer une équipe de Data Scientists pour être au service des entreprises qui ont des problématiques d'analyse de données et qui n'ont pas la taille suffisante pour disposer d'une équipe en interne. Également, j'ai plutôt l'âme de l'entrepreneur plutôt que d'être salarié, et je me sentais suffisamment mûr après 5 ans de salariat sur Paris et après avoir développé un petit réseau, pour créer mon entreprise.

QUEL A ÉTÉ L'EFFET DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR VOTRE ENTREPRISE ?

Quand on est salarié, on a toujours quelqu'un au-dessus de nous vers qui se référer quand une prise de décision nous pose problème. Une fois à son compte, on ne peut que s'en remettre à soi-même. A Le Mans Innovation, je retrouve un environnement de personnes avec qui on peut échanger sur nos activités et qui ont généralement les mêmes problématiques. C'est notamment la force du groupe Data Sciences créé sous l'impulsion de Le Mans Innovation et Cédric Falconnet. Également, et pas des moindres, les porteurs de projets de Le Mans Innovation ont un vrai réseau, un recul sur la situation de notre entreprise, nous éclairent sur des problématiques qui peuvent nous dépasser un peu (propriété intellectuelle, financement de l'innovation...) et nous accompagner dans des démarches administratives. J'ai notamment pu monter, avec Agnès Tabellout, un dossier PL2I auprès de la région Pays de la Loire qui m'a permis d'obtenir une subvention pour contribuer à financer une innovation. Enfin, la possibilité de travailler dans l'open-space et d'avoir accès à des salles de réunion sont deux avantages indéniables quand on est une jeune entreprise et qu'on ne sait pas forcément comment on va évoluer en besoin de bureau et qu'on souhaite pouvoir recevoir ses clients dans des conditions dignes d'une plus grande entreprise.

QUEL EST L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ SELON VOUS ?

Le besoin de valorisation des données est toujours présent en entreprise. Aussi, je souhaite continuer à développer encore un peu Eaden pour me permettre de disposer d'une diversité de compétences au sein de l'équipe et répondre au mieux au besoin des entreprises, créer une vraie âme d'équipe pour que chacun soit épanoui, et également pour amortir un peu les variations d'activités si un premier client décidait d'arrêter notre collaboration. C'est pourquoi je lance pour la première fois une petite campagne de prospection pour sortir de mon réseau actuel. Un nouveau site internet contribue également à mieux refléter l'activité d'Eaden. En termes de cap, nous souhaitons poursuivre à servir au mieux les clients pour apporter satisfaction opérationnelle, budget et réactivité.

Nouvelle arrivée au sein de Le Mans Innovation

Le Mans Innovation accueille un nouveau chargé de mission afin de renforcer l'accompagnement de la filière numérique



Gabriel BELLEC

Chargé de mission Numérique

Le contacter

☎ 02 43 47 39 96

✉ gabriel.bellec@lemans.fr

Les innovations portées par le secteur du numérique sont de plus en plus nombreuses (Intelligence Artificielle, Data sciences, Cybersécurité, blockchain, etc.) et offrent des perspectives d'optimisation pour les entreprises tant d'un point de vu opérationnel que financier, mais permettent également d'imaginer de nouveaux produits / services innovants.

Au sein de Le Mans Innovation, un tiers des projets accompagnés appartiennent au secteur numérique. Ainsi, le renforcement de l'équipe par un chargé de mission spécialisé et dédié nous permettra de poursuivre l'accompagnement des projets "numériques", mais également nous permettra d'initier de nouvelles actions à l'instar de l'animation du club data sciences.

L'équipe de Le Mans Innovation est heureuse de vous présenter Gabriel BELLEC, qui a pris ses fonctions le 2 février dernier. Gabriel est originaire du Mans et a effectué l'ensemble de ses études à Le Mans Université et au sein du groupe CESI où il a effectué un parcours en alternance (Master 1 "Ingénierie système et réseau", puis Master 2 "Manager en système d'information"). Il a ensuite rejoint une ESN (Entreprise de Services Numériques) en Sarthe avant d'intégrer l'équipe de Chargés de Missions à Le Mans Innovation. Il est passionné par les nouvelles technologies, ainsi que par la conception et la réalisation de divers projets en lien avec les machines à commandes numériques et les imprimantes 3D.

Pépité « Tremplin Créatif Etudiant »

Pépité est un dispositif initié en 2014 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et porté administrativement par la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises, dans le but de favoriser l'esprit d'entreprendre et d'accompagner les projets de tous les étudiants et jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur.

Judi 10 février, Le Mans Innovation a eu le plaisir de participer en tant que coach à l'événement **Tremplin Créatif Etudiant** organisé par Pépité (Pôle Étudiant Pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat).

L'objectif était de challenger et favoriser les rencontres et échanges avec les étudiants porteurs d'un projet entrepreneurial en équipe (collectif, association, entreprise).

Au programme :

- Intervention de Ludovic Bu sur la manière de pitcher efficacement,
- Travail sur le pitch (un coach par équipe),
- Présentation des projets devant un jury sous le format de 5 minutes de pitch + 5 minutes de questions/réponses,
- Sélection du meilleur pitch.

Camille Cavé et Mélina Buttier (IUT de Laval) ont remporté ce 1er Tremplin avec leur projet de Café-Brocante, un espace de vie convivial.



pépité
France



Participez au Startup Week-end !

Le Startup Week-end est un évènement festif et convivial qui rassemble des personnes aux profils variés et qui possèdent la fibre entrepreneuriale. Regroupées en équipes, celles-ci ont 54 heures pour proposer une idée de startup.

POUR QUI ?

Des salariés, porteurs de projets, graphistes, développeurs, commerciaux, designers, étudiants, entrepreneurs, créateurs... qui souhaitent partager des compétences ou développer un projet.

OÙ ET QUAND ?

Dans les locaux de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** du Mans et de la Sarthe, place de la République, au Mans.

Du vendredi 11 au dimanche 13 mars 2022.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à cet événement, rendez-vous ici :

<https://startupweekend-lemans.fr/>

LE DÉROULEMENT

1) L'aventure débute le vendredi soir par « une présentation des Pitches » durant lesquels les porteurs de projet disposent de **60 secondes pour présenter leurs idées** et convaincre les participants de les rejoindre dans leur équipe.

2) Une fois les projets retenus, les équipes se forment et les 54 heures de travail intenses débutent. Les équipes **sont accompagnées par des mentors** qui passent tout au long du week-end pour les éclairer sur des points particuliers : technique, juridique, business model...

3) Le Startup Week-end prend fin le dimanche soir par le **passage des équipes devant un jury**, composé de partenaires et d'investisseurs qui vont sélectionner le ou les projets les plus prometteurs.

Les tips d'Axonaut

Dans le cadre du partenariat entre Le Mans Innovation et Axonaut, vous trouverez ci-dessous un lien pour découvrir l'article du mois "Ce qui change en 2022 pour les entreprises".

Zoom sur :

- Poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés,
- Nouvelle modalité déclarative pour la TVA à l'importation,
- Nouveau crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative,
- Transmission d'entreprises assouplie lors d'un départ en retraite,
- Simplification des services en ligne,
- Augmentation du Smic et des retraites,
- Le plafond des tickets restaurant prolongé.

Voici le lien vers l'article : <https://axonaut.com/blog/actualites-entreprises/2022-ce-qui-change-pour-les-entreprises/>



Allongement de la durée du statut Jeune Entreprise Innovante (JEI)

Rappel sur le dispositif

Le statut Jeune Entreprise Innovante (JEI) est un dispositif qui permet aux entreprises qui investissent au moins 15% des charges fiscalement déductibles dans la recherche et le développement (R&D) de pouvoir bénéficier d'exonérations fiscales et sociales.

Afin de bénéficier de ce statut, l'entreprise doit être une PME, indépendante et ne pas avoir été créée dans le cadre d'une concentration, d'une restructuration, d'une extension d'activité ou encore d'une reprise de telles activités.

Le statut JEI permet, entre autre, de bénéficier d'exonérations en matière d'impôt sur le revenu (IR) ou sur les sociétés (IS) : une exonération totale lors du 1er exercice et une exonération de 50% lors de l'exercice suivant.

Pour obtenir ce statut, il est fortement conseillé de déposer une demande préalable auprès de l'administration fiscale en déposant un rescrit fiscal auprès de la Direction des services fiscaux dont l'entreprise dépend.

L'administration doit rendre son avis dans les 3 mois qui suivent la demande de rescrit de l'entreprise. Si ce délai n'est pas respecté, l'avis de l'administration est considéré comme favorable.

Dans ce cas, l'éligibilité au statut JEI ne peut pas être remise en cause pour les exercices mentionnés dans la demande de rescrit

Allongement de la durée du statut JEI de 7 à 10 ans

Jusqu'au 31 décembre 2021, une entreprise pouvait bénéficier de ce statut jusqu'à l'année de son 8ème anniversaire.

A compter du 1er janvier 2022, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques liées au secteur de la recherche, une entreprise peut bénéficier de ce statut si elle est créée depuis moins de 11 ans.

L'entreprise perd définitivement le statut de Jeune Entreprise Innovante l'année de son 11e anniversaire.

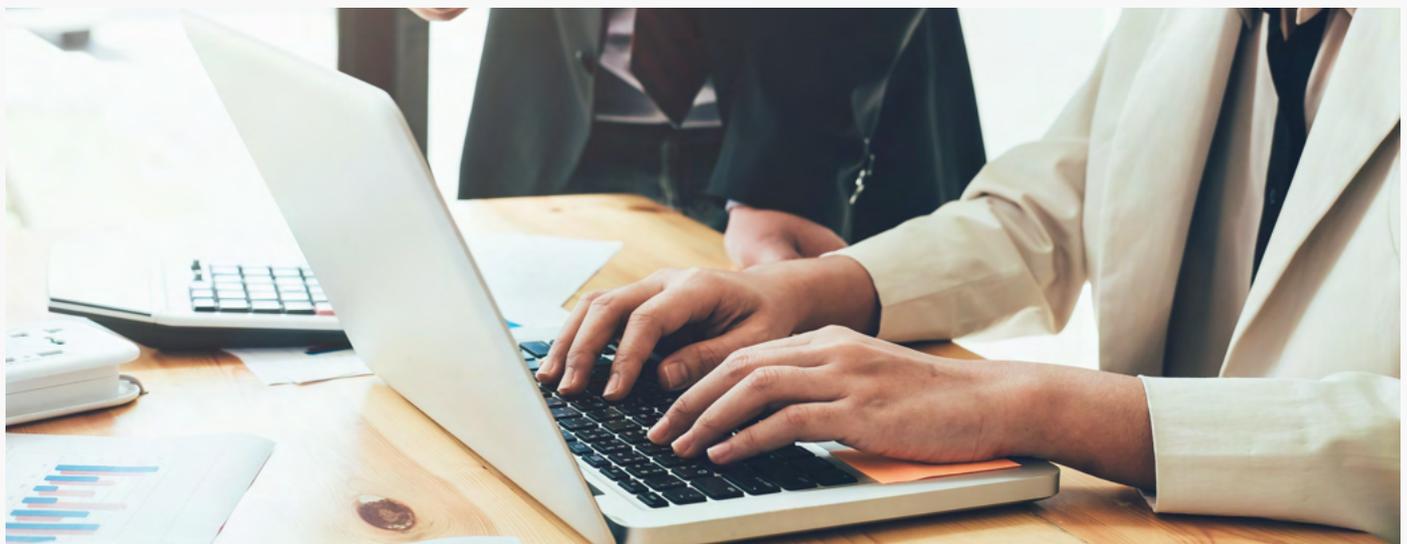
Pour plus d'informations :

- www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31188
- www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/nouvelles-mesures-au-1er-janvier/employeurs/allongement-de-la-duree-du-statu.html
- <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/aides-a-creation-a-reprise-dentreprise/aides-a-innovation/jei-jeune-entreprise>

En savoir plus

Vous avez des questions sur votre éligibilité au statut JEI ? Vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce dispositif ?

Vous pouvez contacter Le Mans Innovation à l'adresse mail : lemansinnovation@lemans.fr ou par téléphone au 02.43.47.39.92.



MUSICDATAK

Samuel Zniber a créé un outil qui se base sur des algorithmes pour aider les radios qui veulent améliorer leur programmation musicale.



SAM ZNIBER : "ÊTRE PLUS RAPIDE DANS LA PRISE DE RISQUE SUR LES NOUVEAUTÉS"

Par La lettre Pro de la Radio

Lire l'article :
<https://bit.ly/3GQJBpW>

KETO M+

Produits céto-gènes de qualité pharmaceutique irréprochable, élaborés avec des matières premières françaises et biologiques, facilitant la mise en place du régime et son suivi.



UNE ENTREPRENEUSE CRÉE DES RECETTES CÉTOGÈNES POUR SON FILS, ATTEINT D'UNE MALADIE GÉNÉTIQUE

Par franceinfo

Lire l'article :
<https://bit.ly/3Lwwqy4>

LES FAUTEUILS SOMA

Sound to Sight et Metacoustic sont 2 sociétés mancelles qui ont développé des fauteuils sonores immersifs SOMA.



LE MANS. BIENNALE DU SON : LEUR FAUTEUIL SONORE FAIT VIBRER

Par Le Maine Libre

Lire l'article :
<https://bit.ly/3LAfkPJ>



ILS CRÉENT DES FAUTEUILS SONORES, SANS HAUT-PARLEUR

Par Ouest France

Lire l'article :
<https://bit.ly/3HQGMGY>



ON A TESTÉ LES FAUTEUILS SONORES DE LA BIENNALE DU SON DU MANS

Par France Bleu

Lire l'article :
<https://bit.ly/34Xi1dE>

Julie CORDELET présente : FIDAL



Structure : FIDAL

Site internet : www.fidal.com/fr

Où les trouver : 72 Av. Olivier Messiaen,
72016 Le Mans

Nom du contact : Julie Cordelet, Avocate

Droit des contrats – Concurrence –

Consommation – Distribution – Numérique

📞 **Téléphone :** 02 43 20 55 55

✉ **Mail :** julie.cordelet@fidal.com



POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE STRUCTURE ?

Fidal est le plus grand cabinet d'avocats d'affaires français indépendant. Une référence du monde des affaires depuis 1922.

Partenaires stratégiques des entreprises, des institutions et des organisations, nous nous attachons à faire du droit un levier de leur performance et de leur croissance, en France et à l'international.

Tout autant experts dans leur discipline que transverses dans leur approche, nos avocats parlent le même langage que nos clients et comprennent leurs enjeux.

Nous encourageons le partage de la connaissance et de l'expérience. C'est notre manière d'offrir à nos clients – quelles que soient leur taille, leur activité, leur implantation géographique ou les problématiques qu'ils nous soumettent – des conseils engagés, éclairés et avisés. Des conseils opérationnels qui les protègent et contribuent activement à leur développement stratégique et commercial.

Les chiffres clés :

- 2300 avocats et collaborateurs en France,
- 90 bureaux en France,

Pour notre bureau du Mans une ingénieure CIR et 13 avocats sont répartis dans les domaines suivants : droit fiscal, droit des sociétés, droit social, droit des contrats commerciaux et propriété intellectuelle, contentieux et droit public.

Suivez l'actualité de FIDAL sur



QUELLE EST VOTRE OFFRE DE SERVICE ?

Le cabinet Fidal a pour spécificité de regrouper des avocats qui ont développé une expertise sur une partie précise du droit des affaires et ce, afin de fournir une offre complète et de qualité aux clients : fiscalité, droit des sociétés, droit du travail, droit des contrats et des réseaux de distribution, droit de la propriété industrielle et intellectuelle, droit des technologies de l'information, droit public, contentieux, droit de l'environnement.

Le cabinet a structuré depuis plusieurs années un pôle autour de l'innovation pour accompagner nos clients et leur permettre d'anticiper, sécuriser leurs projets.

Nos actions autour de l'innovation se regroupent en 5 pôles :

- Protéger : stratégie de protection, localiser les actifs, défense des droits, dépôts de marques, dessins et modèles et brevets
- Organiser : statut du dirigeant, pacte d'associés, international, protection du secret, gestion des données (à caractère personnel ou non)
- Encadrer : rédaction de contrats commerciaux : CGV, contrats de partenariat, confidentialité...
- Valoriser : transfert de technologies, audits, évaluation des actifs, sécurisation fiscale
- Financer : financement bancaire, levée de fonds / crowdfunding, CIR / CII, Aides et subventions

L'innovation, c'est facile si l'on est bien entouré. Nous sommes là, avocats et ingénieurs R&D, pour aider nos clients à poser le cadre et libérer la créativité de leur entreprise. Nous souhaitons que les idées de nos clients se transforment en réussite, que cela les aide à booster leurs projets de développement et travaillons pour cela beaucoup en équipe.

**Mardi 1****PROGRAMME CHRONOS #3**

Matinée autour d'un atelier sur "**Communiquer et convaincre**" et après-midi de coaching individuels pour cette 3ème boucle du programme Chronos "Conforter sa proposition de valeur".

**Lundi 7****CHALLENGE COMPÉTENCES**

Le Challenge Compétences revient avec une seconde édition. Pour cette première session, les étudiants de l'ISMANS CESI vont proposer de nouvelles idées en lien avec leurs compétences aux entreprises participantes.

**Jeudi 17****REUNION DATA SCIENCES**

Groupe de Réflexion qui se réunit chaque mois pour renforcer des liens commerciaux, accueillir des PME et ETI qui exposent leurs besoins et/ou attentes vis-à-vis de la data, échanger sur des nouvelles méthodologies ou des nouveaux outils de data sciences.

Informations auprès de : laura.nguon@lemans.fr

**Mercredi 23****PROGRAMME CHRONOS #3**

Bilan collectif final pour tous les participants de cette 3ème boucle du programme Chronos "Conforter sa proposition de valeur".

**Jeudi 24****GROWTHWAY - ECHANGES**

The Growthway est un programme (Parcours Deeptech) destiné aux dirigeants d'entreprises deeptech, basés en région Pays de La Loire, désireux d'être challengés dans le développement de leur entreprise. Cette session sera un retour d'expérience entre les participants.

**Mercredi 2****PROGRAMME CHRONOS #3**

Bilan individuel final pour les participants de cette 3ème boucle du programme Chronos "Conforter sa proposition de valeur".

**Vendredi 11****CHALLENGE COMPÉTENCES**

Remise des prix de cette première session avec les étudiants en Performance Industrielle et Amélioration Continue. Les élèves ont présenté leurs travaux devant leur coach entreprise et le jury et 3 prix ont été attribués.

**Mardi 22****PERMANENCE JURIDIQUE**

Permanence avec un avocat du cabinet FIDAL, pour échanger sur des problématiques ou besoins en lien avec la thématique juridique : Conditions Générales de Vente (CGV), Conditions Générales d'Utilisation (CGU), contrats, réglementation RGPD...

Informations auprès de : pierre.heslon@lemans.fr

**Jeudi 24****PERMANENCE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

Rendez-vous individuels de 30 minutes avec un conseiller en Propriété Industrielle dans le but de faire le point sur la stratégie de protection de votre projet ou entreprise et de répondre à vos questions.

Informations auprès de : pierre.heslon@lemans.fr